

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mercredi 2 septembre 2015 20 h 30

Présents : Henry SARRAZIN, Monique MASDURAUD, Jean-Michel MEUNIER, Jean-Louis PONS, William PELLECUER, Isabelle MORONVAL, Pamela IZARD, Cathy VIGNE, Claude CATHELIN, Gérard ESPINOSA, Nicolas BAUDESSEAU, Valérie BOURGARIT, Isabelle MILESI.

Absent ayant donné procuration : Yves SAVIDAN à Pamela Izard

Absente : Marion MANAHILOFF,

Secrétaire de séance : Jean-Michel MEUNIER

Date de convocation : 28 août 2015

Ordre du jour :

1) SMGC : approbation du rapport annuel (pour 2014) du Président sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

2) SMGC : modifications des statuts – abandon de certaines compétences.

3) ANC : consultation pour assistance technique pour les diagnostics initiaux, le 1^{er} contrôle de bon fonctionnement et autres prestations (marché estimé à 17.000 € /ht. sur 4 ans)

4) ErDF – Station d'épuration : convention de servitude pour le passage de l'alimentation en BT du poste de relèvement.

6) M49 : modification du montant des amortissements. AJOURNE

5) CCPL : constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau.

6) Création d'un « emploi jeune CUI » temporaire.

7) ALSH : convention Boisseron / Saussines pour l'organisation de l'ALSH du mercredi après-midi.

8) Sécurité civile : réflexion sur la création d'une réserve communale de sécurité civile.

9) Agenda sur l'accessibilité : demande de validation.

10) Urbanisme : notification de la Ville de Sommières (par cédérom) du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Sommières.

11) Urbanisme : information sur les DIA reçues, 1 au titre des ENS et 1 au titre du DPU.

12) CCPL : soutien à la sensibilisation aux traditions camarguaises auprès des écoles.

13) OCREAL : réponse par lettre ouverte, suite à la dernière campagne négative des médias.

14) Questions diverses :

- lettres d'administrés.

- rapports :

- ✓ lettre du sénateur, copie du courrier adressé par le président de la CCPL au ministère de l'écologie,
- ✓ rapport d'activité 2014 de la CCPL,
- ✓ rapport d'activité « Régie-Emploi »,
- ✓ rapport d'activité 2014 Hérault Tourisme.

- infos divers :

- ✓ Veolia,
- ✓ AMF,
- ✓ La Ligue

1) SMGC : approbation du rapport annuel (pour 2014) du Président sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le maire indique que, comme chaque année, l'assemblée générale de SMGC a pris acte du rapport annuel du délégataire VEOLIA Eau S.S. Ruas relatif à la gestion de l'année 2014.

Elle a aussi adopté le rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable au titre de la même période.

Le maire invite le conseil à prendre connaissance du rapport du délégataire reçu pour communication, et de celui du Président reçu pour approbation présenté au titre de l'article L 2224-5 du CGCT, et qui devront être tenu à la disposition du public.

Le maire invite le conseil à délibérer.

Le conseil, après lecture et discussion, approuve le rapport du Président à l'unanimité des présents.

2) SMGC – modifications des statuts – abandon de certaines compétences.

Le maire expose que le SMGC a constaté que certaines compétences ne sont plus du tout exercées. Le président propose aux membres du Syndicat de modifier les statuts en conséquence.

Seraient supprimées les compétences suivantes : gestion de l'assainissement collectif et contrôle des assainissements individuels autonomes.

Le maire invite le conseil à délibérer.

Le conseil, après discussion et délibération, approuve la proposition de modification des statuts à l'unanimité.

3) ANC : consultation pour assistance technique pour les diagnostics initiaux, le 1^{er} contrôle de bon fonctionnement et autres prestations (marché estimé à 17.000 € /ht sur une durée de 4 ans).

Le maire expose au conseil que la gestion et le contrôle des assainissements non collectifs (ANC) relèvent de la compétence de la commune.

Il n'y a pas de possibilité de créer un service intercommunal, aussi, il propose de travailler avec Veolia et d'approuver la convention proposée, pour une durée de quatre ans pour 116 fosses.

Le conseil, après avoir pris connaissance du contenu du document, approuve à l'unanimité la proposition de convention avec Veolia assistance technique diagnostic initial, 1^{er} contrôle de bon fonctionnement et autres prestations.

4) ErDF – Station d'épuration : convention de servitude pour l'alimentation en BT du poste de relèvement.

Le maire expose qu'au 1^{er} janvier 2016, la nouvelle station intercommunale sera opérationnelle et notre commune raccordée à cette structure.

Pour envoyer nos effluents vers cette nouvelle station, un poste de relèvement sera nécessaire, implanté sur le site de l'actuelle station.

Pour l'alimenter électriquement, une servitude doit être consentie afin d'établir à demeure sur la parcelle B 371, dans une bande de 40 cm de large, 1 canalisation souterraine ainsi que ses accessoires, sur une longueur de 50 m environ.

L'entretien du terrain sera à la charge de la commune (élagage ...).

Cette servitude sera constatée par une convention qui décrira dans le détail les droits et obligations de chacune des parties.

Il sera possible que cette convention fasse l'objet d'un acte notarié qui sera à la charge d'ErDF.

Le maire invite le conseil à délibérer.

Le conseil après discussion, approuve la proposition de convention de servitude à

l'unanimité des présents.

-) M49 : modification du montant des amortissements. REPORTE

Il s'agit de réintégrer le montant des subventions et travaux non amortis.

5) CCPL – constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau.

Le maire expose au conseil qu'il a été proposé, dans le cadre de la CCPL, de constituer un groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau.

Après recensement des besoins de chaque commune, un dossier de consultation a été rédigé.

Une délibération approuvant la constitution de ce groupement a été votée par la CCPL et une convention a été rédigée par leurs services, aujourd'hui soumise à votre approbation.

Le conseil après lecture et discussion, approuve à l'unanimité, la proposition de convention pour l'achat groupé de papier.

6) Création d'un « Emploi d'Avenir» temporaire.

Le contrat CUI d'Angélique Colin se termine le 30 septembre et il vous est proposé, pour la remplacer, de créer un nouveau poste temporaire.

Il sera ouvert pour une durée hebdomadaire de 35h et la rémunération afférente égale au SMIC en vigueur au 1^{er} septembre, soit 9.61€ brut. Cette embauche se fera dans le cadre d'un contrat d'avenir, contrat d'un an renouvelable 2 fois.

Le maire invite le conseil à délibérer.

Le conseil, après discussion, approuve la proposition d'embauche à l'unanimité des présents.

7) ALSH : convention Boisseron / Saussines pour l'organisation des mercredi après-midi.

Le maire l'organisation de l'ALSH du mercredi va avoir lieu sur la Commune de Boisseron, dans ses locaux et avec son personnel, que la commune de Boisseron assurera ce service.

Les enfants seront amenés sur les lieux par le minibus de la CCPL, conduit par notre agent communal.

Le maire soumet à l'avis du conseil une convention établie par la mairie de Boisseron, afin de fixer les modalités d'organisation matérielle ainsi que le décompte et la répartition des charges financières qui résulteront du fonctionnement de ce service.

Le maire invite le conseil à délibérer.

Après discussion et délibération, le conseil approuve la proposition de convention à l'unanimité des présents.

8) Sécurité civile : réflexion sur la création d'une réserve communale de sécurité civile.

La création de cette réserve est facultative.

Toutefois, la commune est sollicitée car une telle structure a simplement vocation à être en contact avec les services de la Sécurité Civile et guider les secours dans le cadre du territoire communal.

Ainsi, en cas de catastrophe naturelle ou d'incident grave, les secours peuvent être efficaces dès leur arrivée sur la commune, ceci au bénéfice des administrés. Il est demandé de fournir 4-5 noms de personnes qui devraient guider les services d'intervention dans le cas de catastrophes affectant notre village.

Ce projet est mis à l'étude.

9) Urbanisme : notification de la Ville de Sommières (par cédérom) du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Sommières.

Pour information puisque notre commune est limitrophe.

10) Urbanisme : information sur les DIA reçues, 1 au titre des ENS et 1 au titre du DPU.

Aucune préemption ne sera exercée par la commune sur les ventes proposées.

11) CCPL : soutien à la sensibilisation aux traditions camarguaises auprès des écoles.

Projet pédagogique visant à faire connaître et à transmettre les traditions camarguaises. La CCPL prend en charge les couts liés au transport, la commune devra faire un don à l'association. La décision à prendre doit prendre en compte la position de l'enseignante CM1-CM2.

12) OCREAL : réponse par lettre ouverte, suite à la dernière campagne négative des médias.

13) Questions diverses :

- lettres d'administrés.
- rapports :
 - ✓ lettre du sénateur,
 - ✓ copie du courrier adressé par le président de la CCPL au ministère de l'écologie, concernant l'accès à l'autoroute A9 à l'échangeur de Lunel
 - ✓ rapport d'activité 2014 de la CCPL,
 - ✓ rapport d'activité « Régie-Emploi »,
 - ✓ rapport d'activité 2014 Hérault Tourisme.
- infos divers :
 - ✓ Veolia,
 - ✓ AMF, organisation d'une journée Nationale de sensibilisation aux difficultés de gestion des communes liées à la réduction des dotations le 19 Septembre, 2015
 - ✓ Aménagement de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite chez Yatou.
 - ✓ Conséquences des fortes pluies tombées sur Saussines : un audit hydraulique est engagé pour essayer d'améliorer la gestion des eaux pluviales.
 - ✓ Le compromis de vente de l'achat de la Maison Nizet est en cours.
 - ✓ Une machine de nettoyage des sols est commandée, son usage est réservé au personnel de la commune. Le cout du nettoyage sera ajouté systématiquement au montant de la location de la salle.
 - ✓ Installation d'un banc sur le trottoir près de l'arrêt de bus au croisement de la route de Sommières et de Saint Hilaire
 - ✓ Demande de devis pour l'éclairage de la route des Zibelines
 - ✓ Première phase d'étude AMO pour le terrain Calmet
 - ✓ La Ligue
 - ✓ La Société SANOFI a fait un don d'une vingtaine d'ordinateurs aux

écoliers, merci à William PELLECUIER qui a assuré leur installation et leur équipement en logiciels libres.

- ✓ Nouvelle organisation des TAP. Merci à Monique MASDURAUD pour son investissement dans la préparation de la rentrée scolaire.
- ✓ CCAS : enquête conduite pour recadrer les activités entreprises. Des recherches de subventions seront entreprises pour conserver les activités des ateliers dont les tarifs ont augmenté significativement.
- ✓ Le 7 septembre ouverture des dossiers des candidatures des bureaux de consultants dans le cadre de la définition de notre PLU
- ✓ Travail en cours sur la signalisation du village
- ✓ Prévoir un budget pour la mise en conformité du coffret électrique sur la place et à l'espace Samalin.
- ✓ Venue de l'évêque le 15 Aout, le prêtre en charge se Saussines sera remplacé du fait de son grand âge. Le service en sera sans doute perturbé, la fréquence des offices sera sans doute réduite.
- ✓ Réunion d'information à la préfecture sur une proposition de fusion avec Boisseron. Le concept est intéressant mais vu les différences de vision sur l'urbanisme, nous ne sommes pas en phase avec Boisseron (qui souhaite ouvrir 14 Ha à la construction) sur ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22:20

Pour extrait, le 2 septembre 2015
Le Maire,
Henry SARRAZIN